

Comment désactiver le blocage de fenêtres de publicité intempestives appelées aussi popup ou fenêtres contextuelles.

La réservation du Marché à la Moto de Provence utilise une fenêtre contextuelle afin de permettre de poursuivre votre réservation en ligne après que vous ayez cliqué sur le lien hyper-texte figurant dans votre mail de contrôle de validité d'EMAIL.

Il n'y a AUCUNE publicité dans les fenêtres contextuelles de la réservation du Marché à la Moto de Provence. Si vous utilisez des bloqueurs de fenêtres contextuelles, veuillez autoriser les fenêtres contextuelles pour ce site afin de visualiser la fenêtre de déconnexion.

Il se peut que vous ayez un ou plusieurs programmes de blocage de fenêtres contextuelles exécutés sur votre ordinateur, c.-à-d. au moyen d'un navigateur et d'une barre d'outils complémentaire. Veuillez revoir la liste suivante des bloqueurs de fenêtres contextuelles les plus communs et vérifier lequel est peut-être installé sur votre ordinateur. Les instructions relatives à la désactivation de certains des programmes de blocage de fenêtres contextuelles les plus courants sont présentées ci-dessous; les techniques permettant de désactiver les autres programmes seront similaires.

- Barre d'outils Google
- Barre d'outils Yahoo
- Barre d'outils AOL
- Microsoft IE (Windows XP SP2)
- Netscape
- Mozilla
- Firefox
- Safari
- Pop-up Stopper
- Popup Manager (pour Internet Explorer)
- Barre d'outils Starware (pour Internet Explorer)
- Norton Internet Security

Barre d'outils Google

Si la barre d'outils Google bloque la fenêtre de réservation du Marché à la Moto de Provence, il y a trois façons de la désactiver :




1. Laissez apparaître une fenêtre contextuelle à titre exceptionnel, appuyez et maintenez la touche « Ctrl » (ou **Erreur! Signet non défini.**) lorsque vous cliquez sur un lien ou double cliquez sur une image miniature.
 2. Le bloqueur de fenêtres contextuelles Google peut également mémoriser certains sites et les autoriser à lancer des fenêtres contextuelles. Cela vous permettra d'activer le bloqueur de fenêtres contextuelles pour tous les autres sites Web qui ne figurent pas dans la liste des exceptions. Pour ajouter la page de réservation du Marché à la Moto de Provence à votre liste de sites autorisés. ouvrez votre navigateur. Une fois que vous arrivez sur cette page, cliquez sur le bouton du bloqueur de fenêtres contextuelles **Erreur! Signet non défini.** dans la barre d'outils Google. Ce faisant, le bouton du bloqueur de fenêtres contextuelles changera et indiquera que vos fenêtres contextuelles sont désormais autorisées depuis le site que vous êtes en train de visualiser (**Erreur! Signet non défini.**).
 3. Afin de désactiver entièrement le bloqueur de fenêtres contextuelles, cliquez sur le bouton « Options » de la barre d'outils Google (**Erreur! Signet non défini.**) et décochez la case située à côté de « Bloqueur de fenêtres contextuelles » dans la section « Navigation ». Si vous ne voyez pas de bouton « Options » dans la barre d'outils Google, cliquez sur le bouton du logo Google (**Erreur! Signet non défini.**) et sélectionnez « Options... » dans le menu déroulant consécutif.
-

Barre d'outils Yahoo

Si le bloqueur de fenêtres contextuelles bloque la fenêtre de réservation du Marché à la Moto de Provence, il y a trois façons de résoudre cela :



1. Appuyez et maintenez la touche « Ctrl » (ou ) et cliquez sur un lien afin de désactiver le bloqueur de fenêtres contextuelles et d'autoriser toute fenêtre contextuelle consécutive au clic.
2. Désactivez le bloqueur de fenêtres contextuelles en cliquant sur le menu du bloqueur de fenêtres contextuelles et en décochant l'option « Activer le bloqueur de fenêtres contextuelles ».
3. Ajouter la source de la fenêtre contextuelle à votre « Liste autorisée » en cliquant sur le menu du bloqueur de fenêtres contextuelles et en sélectionnant « Toujours autoriser les fenêtres contextuelles en provenance de ... ».

Barre d'outils AOL

1. Cliquez sur « Paramètres » dans la barre d'outils AOL.
2. Cliquez sur « Fenêtres contextuelles » dans l'onglet « Essentiels ».
3. Dans l'onglet « Fenêtres contextuelles sur le Web » de la fenêtre « Paramètres de contrôle des fenêtres contextuelles », sélectionnez « Autoriser les fenêtres contextuelles sur le Web depuis ces sites » à partir des options disponibles.

Microsoft IE (Windows XP SP2)

Lors de l'installation de Windows XP Service Pack 2 (SP2), le bloqueur de fenêtres contextuelles est automatiquement activé dans Internet Explorer et mis sur le paramètre moyen, ce qui signifie qu'il bloque la plupart des fenêtres contextuelles automatiques. Afin d'autoriser les fenêtres contextuelles de la réservation internet du Marché à la Moto, veuillez effectuer ce qui suit :

1. Ouvrir une fenêtre du navigateur Internet Explorer. Afin de désactiver entièrement le bloqueur de fenêtres contextuelles, allez dans le menu « Outils » de la barre d'outils et sélectionnez « Options Internet ... ». Dans la nouvelle fenêtre qui s'ouvre, cliquez sur l'onglet « Confidentialité ». Puis, localisez la section « Bloqueur de fenêtres contextuelles » en bas de cette fenêtre et décochez la case située à côté de « Bloquer les fenêtres contextuelles ». Cliquez sur le bouton « Appliquer », puis sur « OK » pour sortir de la fenêtre.

Netscape

1. Avant de cliquer sur le lien hyper-texte situé dans votre Email, ouvrez une nouvelle fenêtre du navigateur



2. Netscape (version 8).
2. Trouvez l'icône du bloqueur de fenêtres contextuelles dans la barre d'outils Netscape (**Erreur! Signet non défini.**) et cliquez directement dessus afin de désactiver entièrement le logiciel. Vous pouvez également cliquer sur la flèche du menu déroulant à droite de l'icône et sélectionner l'option « Désactiver le bloqueur de fenêtres contextuelles ».
3. Vous pouvez également choisir l'option « Gérer les fenêtres contextuelles du site actuel ». Cela ouvrira une nouvelle fenêtre, intitulée « Contrôles de site pour http://172.50.4.6/login.pl ». Cliquez sur l'onglet « Avancé » puis cochez la case située à côté de « Autoriser les fenêtres contextuelles non requises ».



Remarque : Vous pouvez également accéder à cette fenêtre en cliquant sur l'icône Contrôles de site () qui apparaît dans l'onglet pour le site sur lequel vous naviguez actuellement.

Mozilla

1. Ouvrez une nouvelle fenêtre du navigateur Mozilla. Puis, allez dans le menu « Edition » de la barre d'outils (menu « Mozilla » de la barre d'outils sur Mac OS X) et choisissez l'option « Préférences ».
 2. Dans la colonne de navigation, dans la catégorie des « Préférences de confidentialité et de sécurité », cliquez sur le sujet « Fenêtres contextuelles ». (Si aucune sous-catégorie n'est visible, double cliquez sur le titre « Confidentialité et sécurité » afin de dérouler la liste.)
Décocher la case située à côté de « Bloquer les fenêtres contextuelles non requises » afin de désactiver entièrement le logiciel de blocage de fenêtres contextuelles
-

Firefox

1. Ouvrez une nouvelle fenêtre du navigateur Firefox, puis allez dans le menu « Outils » de la barre d'outils et sélectionnez « Options... ». Les utilisateurs de Macs devraient aller dans le menu « Firefox » de la barre d'outils et sélectionner l'option « Préférences ».
 2. Dans la nouvelle fenêtre qui s'ouvre, cliquez sur l'icône « Caractéristiques Web » dans le panneau de navigation. Pour la version 1.5 du navigateur Firefox, sélectionnez l'onglet « Contenu » à la place.
 3. Décochez la case située à côté de « Bloquer les fenêtres contextuelles ». Puis, cliquez sur le bouton « OK » afin de sortir de la fenêtre « Options ».
-

Safari

Le navigateur Safari ne vous permet pas d'autoriser de façon sélective des fenêtres contextuelles depuis des sites individuels; vous devrez donc activer et désactiver dans son ensemble le bloqueur de fenêtres contextuelles. Vous pouvez désactiver le bloqueur avant de cliquer sur le lien hyper texte se trouvant dans votre Email. puis réactiver le logiciel une fois que vous avez terminé la réservation. Il existe deux façons de désactiver le bloqueur de fenêtres contextuelles Safari.



1. Allez dans le menu « Safari » et décochez l'option permettant de « Bloquer les fenêtres contextuelles ». Vous pouvez également utiliser le raccourci -K sur le clavier.
 2. Allez dans le menu « Safari » et sélectionnez l'option « Préférences... ». Cliquez sur l'icône « Confidentialité », trouvez la section « Contenu Web », puis décochez la case située à côté de « Bloquer les fenêtres contextuelles ».
-

Pop-up Stopper

Si vous disposez du logiciel Pop-up Stopper, un icône apparaîtra en bas à droite de votre écran.

1. Afin de désactiver le bloqueur, cliquez à droite sur l'icône du logiciel Pop-up Stopper.
 2. Décochez la case située à côté de « Autoriser le blocage des fenêtres contextuelles ». Suivez les mêmes étapes afin de réactiver le logiciel lorsque vous aurez terminé de vous connecter au réseau sans fil.
-

Popup Manager (pour Internet Explorer)

1. Ouvrez une nouvelle fenêtre du navigateur Internet Explorer.
2. Cliquez à droite avec la souris sur la petite zone chromocodée dans l'angle en bas à gauche de votre fenêtre du navigateur. Cette barre de couleur apparaîtra en rouge ou en vert et est nommée « objet fenêtre ».
3. Dans le menu déroulant consécutif, sélectionnez l'option « Autoriser les fenêtres contextuelles » depuis la page d'authentification de la réservation du Marché à la Moto de Provence.

Remarque : Afin d'autoriser les fenêtres contextuelles de façon individuelle, appuyez sur la touche « Ctrl » et cliquez sur le bouton initiant la fenêtre contextuelle souhaitée.

Barre d'outils Starware (pour Internet Explorer)

1. Afin d'autoriser les fenêtres contextuelles, connectez-vous au réseau sans fil de la BPO et ouvrez une nouvelle fenêtre du navigateur Internet Explorer. Une fois que vous vous trouvez sur la page d'authentification, cliquez sur le bouton du bloqueur de fenêtres contextuelles dans la barre d'outils



Starware : . Ce faisant, le bouton de la barre d'outils changera et indiquera que les fenêtres contextuelles sont désormais autorisées : .

2. Afin de désactiver entièrement le bloqueur de fenêtres contextuelles, cliquez sur la flèche située à côté du logo Starware à gauche de la barre d'outils. Le menu principal apparaîtra dans une liste déroulante. Sélectionnez l'option « Préférences... ». Dans la fenêtre de message qui apparaît, décochez la case « Autoriser le bloqueur de fenêtres contextuelles ». Cliquez sur « OK » afin de fermer la fenêtre.

[Haut de la page](#)

Norton Internet Security

Il s'agit d'une suite de produits logiciels qui protège votre ordinateur des virus, des menaces quant à la confidentialité et des pourriels. Le logiciel de blocage des fenêtres contextuelles est incorporé dans l'élément AntiSpam du programme. Ce programme est disponible uniquement pour le système d'exploitation Windows – non pas pour Macintosh ou Linux.

1. Ouvrez le programme Norton Internet Security. Vous pouvez effectuer cela en sélectionnant le programme depuis le menu démarrer dans l'angle en bas à gauche de l'écran ou en cliquant sur l'icône du programme qui apparaît dans la barre d'outils de votre navigateur.
2. Dans la fenêtre qui s'ouvre, cliquez sur le bouton « Norton AntiSpam » situé dans le panneau à gauche.
3. Sélectionnez « Blocage des fenêtres contextuelles » depuis le menu consécutif. Plusieurs nouvelles options devraient apparaître à droite de la fenêtre. Cliquez sur « Désactiver ».
4. Il se peut que vous souhaitiez également désactiver l'option de blocage des publicités de l'élément AntiSpam. Tout comme pour l'étape précédente, sélectionnez « Blocage des publicités », puis cliquez sur « Désactiver ».

[Haut de la page](#)